

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

No R-3985-2016

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-
D'HOWARD

Demanderesse en révocation

et

HYDRO-QUÉBEC

Intimée

DÉCLARATION SOUS SERMENT



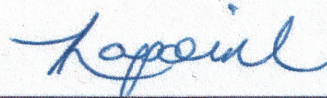
Je soussignée, Lisette Lapointe, mairesse de la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, exerçant ma fonction au 1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard, Québec, J0T 2B0, affirme solennellement ce qui suit :

1. La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard (« la Municipalité ») a donné à FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE le mandat de préparer sa demande en révocation dans le présent dossier.
2. J'ai supervisé la préparation de la demande en révocation de la Municipalité et j'ai lu la « DEMANDE EN RÉVOCATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE D'HOWARD » datée du 30 septembre 2016.

3. Tous les faits allégués dans la demande et dans la présente déclaration sous serment sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard,

ce 30 septembre 2016

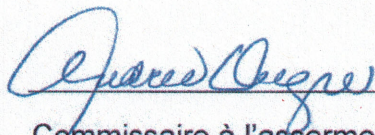


Lisette Lapointe

Affirmé solennellement devant moi,

à Saint-Adolphe-d'Howard ,

le 30 septembre 2016



Commissaire à l'assermentation dans et pour le
district de Terrebonne